



BEAUHARNOIS

VOUS INFORME



À LA UNE

LE SERVICE DE SÉCURITÉ
INCENDIE ET CIVILE

P. 3

Vol. 8 - N°9
5 OCTOBRE 2018





MOT DU MAIRE

Chers Beauharlinois et chères Beauharlinoises,

Dans ce *Beuhamois vous informe*, nous dressons un grand portrait de notre Service de sécurité incendie et civile et nous parlons de la Semaine de la prévention des incendies. Alors, pour rester dans l'esprit de la sécurité civile, laissez-moi vous parler de la Grande Évacuation.

Il s'agit d'un événement où tous les citoyens du Québec, en particulier les familles, sont invités à faire un exercice d'évacuation en cas d'incendie, le même jour, au même moment. Cette année, l'événement aura lieu le mercredi 10 octobre à 18 h 30.

Dans un premier temps, il est question de se préparer un plan d'évacuation et ensuite de le tester lors de la Grande Évacuation. Cela permet de réfléchir et de prendre conscience de l'importance d'être préparé en cas d'incendie. En testant le plan d'évacuation, on peut cibler les problèmes qu'on risque d'éprouver lors d'une évacuation tels que la fumée, les sorties obstruées ou l'aide pour évacuer les enfants en bas âge et les personnes à mobilité réduite.

La Grande Évacuation crée chez vous et vos enfants des réflexes qui pourraient vous sauver la vie en cas d'incendie ; pensez-y !

Préparer un plan d'évacuation, c'est rassurant !

Bruno Tremblay - Maire

CHANGEMENT D'HEURE

Veillez noter que dans la nuit du 3 au 4 novembre, nous retournerons à l'heure normale de l'est (ou heure d'hiver). À 2 h du matin, nous reculerons nos horloges et gagnerons ainsi une heure de sommeil.



GRAND DOSSIER

PORTRAIT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE DE LA VILLE

NOTRE ÉQUIPE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE EST CONSTITUÉE DE 36 POMPIERS :

- 1 directeur ;
- 1 préventionniste (temps plein) ;
- 1 chef aux opérations ;
- 1 capitaine ;
- 4 lieutenants ;
- 2 pompiers éligibles au poste de lieutenant ;
- 26 pompiers (temps partiel, sur appel, qui sont répartis en 2 équipes de 13 pompiers).

D'ailleurs, deux de ses membres viennent de recevoir la médaille du Gouverneur du Canada : Messieurs André Filion et Daniel Brunet.

Cette médaille pour services distingués a été créée le 29 août 1985 pour honorer les membres d'un service d'incendie ayant cumulé 20 ans de services, dont au moins 10 dans le cadre de fonctions comportant des risques. On entend par services distingués des états de service irréprochables et un travail effectué avec ardeur et efficacité.



Monsieur André Filion, pompier à temps partiel et chef aux opérations par intérim de l'état-major est en fonction depuis 30 ans au sein de la Direction de la sécurité incendie et civile de Beauharnois.



Monsieur Daniel Brunet, pompier à temps partiel, y œuvre, quant à lui, depuis 20 ans.

Nous remercions et félicitons Messieurs André Filion et Daniel Brunet pour toutes ces années à servir et à protéger notre communauté.

VOICI, EN RAFALE, QUELQUES STATISTIQUES SUR NOTRE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE :

HEURES DE FORMATION



Environ **110 heures** de formation sont offertes aux pompiers par année.

SAUVETAGES NAUTIQUES



26 sauvetages nautiques ont été effectués en 2017.



NOMBRE DE SORTIES DÉTAILLÉES

Au cours d'une année, le Service répond à de **nombreux appels d'urgence.**

En moyenne :

40 pour des alarmes incendie ;



10 pour des feux de champs ou de broussailles ;



20 pour des feux à ciel ouvert ;



20 déplacements pour des odeurs de fumée ;

80 appels pour des accidents de voiture ;

10 pour assistance aux citoyens ;



30 pour des vérifications de fils dans la rue ;

10 pour des inondations.

Le Service de sécurité incendie et civile a procédé à

40 évacuations préventives.



De plus, il a procédé à des **vérifications d'avertisseurs de fumée.**



Un total de 985 portes visitées par année.

Aussi, le Service de sécurité incendie et civile a répondu à

10 demandes d'entraide extérieures sur le territoire des grandes seigneuries.



ACTUALITÉS

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies 2018 qui aura lieu du 7 au 13 octobre prochain, il y aura une journée portes ouvertes à la caserne.

L'activité aura lieu le 7 octobre de 10 h 30 à 15 h 30. Sur place, il y aura des jeux gonflables, des policiers, des ambulanciers et des membres de la Pat'Patrouille. De plus, un rallye pour les enfants sera organisé.

i Inscription : ville.beauharnois.qc.ca/ / 450 429-3546, poste 230



JOURNÉE PORTES OUVERTES
7 octobre de
10 h 30 à 15 h 30



LA GRANDE ÉVACUATION

Notre Service de sécurité incendie et civile est à la recherche de trois jeunes familles composées d'au moins un enfant d'âge scolaire soit, une dans le secteur Ouest, une dans le secteur Centre et une dans le secteur Est, pour participer à la Grande Évacuation dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies 2018.

Pour participer, vous devez être disponible le mercredi 10 octobre à 18 h 30. Une équipe du Service de sécurité incendie et civile pratiquera avec vous votre plan d'évacuation et répondra à vos questions. Nous procéderons à un tirage au sort afin de déterminer les familles choisies.

 Les familles intéressées peuvent nous transmettre leurs coordonnées par courriel ou par téléphone : prevention.incendie@ville.beauharnois.qc.ca 450 225-2222, poste 223.



VENEZ DÉCOUVRIR LE VILLAGE DE LA SORCELLERIE SAMEDI 27 OCTOBRE

Petits et grands sont invités à parcourir les sentiers en quête de frissons !

Entrez dans un vortex unique qui s'ouvre, pour la première fois en mille ans, sur un monde invisible aux yeux de tous ! Là où la magie et l'enchantement dominent, vous, simples humains, pourrez découvrir le village de la sorcellerie !

 De 17 h à 21 h, au parc Sauvé



OFFRE DE CONTRAT D'ENTRETIEN DES PATINOIRES EXTÉRIEURES

La Ville de Beauharnois est à la recherche d'un contractuel responsable de la préparation, l'entretien, le déneigement et la surveillance des patinoires extérieures du secteur Est (Saint-Eugène), secteur Ouest (parc Montpetit) et secteur Centre (derrière l'école secondaire) pour la saison d'hiver 2018-2019.

 Vous avez jusqu'au 15 novembre 2018 à 16 h 30 pour manifester votre intérêt. Les modalités du contrat sont disponibles sous la section offre d'emploi du site Internet de la Ville.

NOUVEL HORAIRE D'AUTOMNE

à Pointe-du-Buisson,
Musée québécois d'archéologie

Jusqu'au 31 octobre, du mardi au jeudi 12 h à 17 h (visites libres) et du vendredi au dimanche de 12 h à 17 h (visites animées).

OCTOBRE

13 VERNISSAGE DES ŒUVRES D'ISABELLE DESROCHERS

Galerie d'art de l'agence Voyages d'ici et d'ailleurs
534, boul. Cadieux
17 h à 21 h

 450 287-8733, poste 102

HEURE DU CONTE

En collaboration avec la Halte Familiale
Bibliothèque de Beauharnois – 10 h

 450 429-3546, poste 260

20-21 EXPO-VENTE DU CERCLE MISSIONNAIRE

Salle de la fabrique Saint-Clément
20 oct. : 9 h à 17 h / 21 oct. : 9 h à 16 h

 M^{me} Brazeau 450 429-5843

25 ATELIER DE TRICOT

En collaboration avec le Cercle de Fermières Saint-Clément
Bibliothèque de Beauharnois – 19 h

 450 429-3546, poste 260

26 PÉDAGO-LEGO !

Bibliothèque de Beauharnois

 450 429-3546, poste 260

TOURNÉE DES COMMERÇANTS

Collecte des dons pour la constitution du bas de Noël de la Maison des jeunes

 450 225-6878

27 VILLAGE DE LA SORCELLERIE

Parc Sauvé – 17 h à 21 h

Gratuit

 450 429-3546, poste 242

LE CLUB DES PETITS SCIENTIFIQUES DU MUSÉE

Pointe-du-Buisson,
Musée québécois d'archéologie – 10 h

 Inscription obligatoire : 450 429-7857

Information :

450 429-3546 / ville.beauharnois.qc.ca

Suivez-nous sur :    


VILLE DE
Beauharnois

Tout le mois

EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE À LA RENCONTRE DES VOISINES

Venez admirer les toiles de 4 artistes de la région

Bibliothèque de Beauharnois

📍 Line Desrochers, Sonia Laurin,
Marie-Ange Brassard et Louise Page

VENTE DE COSTUMES DE L'ÉCOLE BEAU'ART'DANSE

Costumes parfaits pour l'Halloween!

📍 Myriam Ducas mymy_ducas@live.fr

6 CONFÉRENCE COMPRÉHENSION DU LANGAGE CANIN

En collaboration avec Guides canins

Bibliothèque de Beauharnois – 10 h

📍 Inscription obligatoire 450 429-3546, poste 260

7 DÉJEUNER DE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE Salle de la Légion

📍 Local : 450 429-7197 ou
Pierre Gendron : 450 429-3386

9 2^e RENCONTRE DU CLUB DE LECTURE Bibliothèque de Beauharnois – 18 h 30

📍 450 429-3546, poste 260

10 DÎNER CLUB DES ÂÎNÉS Centre communautaire, local 316 Réservation et carte de membre obligatoires

📍 Denise Charbonneau : 514 246-1578
Danielle Trudeau : 450 225-2010

13 CIRCUIT DES ÉPOUVANTAILS

Boulevard Lussier
À partir de 10 h

📍 circuitdesepouvantails.com

SOUPER SPÉCIAL BŒUF BRAISÉ

Légion royale canadienne – 18 h 30

📍 Local : 450 429-7197
Pierre Gendron : 450 429-3386

2^e ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DE BEAUHARNOIS EN SANTÉ COOP DE SOLIDARITÉ

Le 7 septembre dernier, c'est plus de 90 joueurs qui ont répondu à l'invitation du président d'honneur Robert Goyette. Cette 2^e édition du tournoi de golf bénéfice de Beauharnois en santé – Coop de solidarité a permis d'amasser une somme de 42 500 \$ grâce à l'implication exceptionnelle du président d'honneur, des membres du comité organisateur et de nos généreux partenaires.

Les membres du conseil d'administration ainsi que toute l'équipe de la Coopérative tiennent à remercier chaleureusement les partenaires majeurs de l'événement : Mexuscan Cargo, présentateur officiel, M2 assurance, Entreprise Robert Thibert Inc., Physiomultiservices Beauharnois, ainsi que tous ses commanditaires, partenaires et donateurs pour leurs généreuses contributions.

📍 Pour devenir membre ou pour en savoir plus sur Beauharnois en santé – Coop de solidarité, visitez le beauharnoisensante.com.



CLUB DES PETITS SCIENTIFIQUES DE POINTE-DU-BUISSON

Cet automne, Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie offre aux jeunes de 7 à 10 ans la chance de faire partie d'un club : les petits scientifiques du musée.

Au programme, il y aura des expériences amusantes, à saveur scientifique, pour en apprendre un peu plus sur l'archéologie, l'histoire, l'écologie, la géologie, la paléontologie et plus encore !

📍 450 529-7857

Coût : 10 \$ par activité et
50 % de rabais pour les membres
du musée

Durée : 1 heure

Les 29 septembre,
27 octobre et 24 novembre.

Places limitées.



À LA RENCONTRE DES VOISINES

À la rencontre des voisines est un projet collectif réunissant quatre femmes artistes actives dans leurs milieux et provenant de quatre municipalités de la Montérégie.

BEAUHARNOIS

Line Desrochers

SAINT-ISIDORE

Marie-Ange Brassard

VILLE DE MERCIER

Sonia Laurin

SAINTE-MARTINE

Louise Page

Chaque municipalité possède une œuvre autonome témoignant de la rencontre, de la vision et de la démarche des quatre artistes, tout en tenant compte de la réalité géographique et historique des territoires partagés. À Beauharnois, l'œuvre de Line Desrochers se trouve à la Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie.

📍 Pour plus de renseignements sur leurs œuvres respectives : voisine.wixsite.com.



AVIS PUBLICS

AVIS PUBLIC PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-14

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA VILLE DE BEAUHARNOIS

Lors d'une séance du conseil tenue le 2 octobre 2018, le conseil municipal de la Ville de Beauharnois a adopté le règlement numéro 2018-14 : Règlement décrétant une dépense de 1 238 718 \$ et un emprunt de 1 238 718 \$ sur une période de vingt (20) ans afin d'effectuer le réaménagement et la construction d'un feu de circulation à l'intersection du chemin de la Beauce et du boulevard Cadieux.

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 2018-14 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Le registre sera accessible **de 9 h à 19 h, les 15 et 16 octobre 2018**, au bureau de la Ville de Beauharnois, situé au 660, rue Ellice, bureau 100, Beauharnois, Québec, J6N 1Y1.

Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 2018-14 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de **1077**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 2018-14 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h 01 le 16 octobre 2018, à la Ville de Beauharnois, situé au 660, rue Ellice, bureau 100, Beauharnois, Québec, J6N 1Y1.

Le règlement peut être consulté au bureau de la greffière, au 660, rue Ellice à Beauharnois, durant les heures ordinaires de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité et de signer le registre :

Toute personne qui, le 2 octobre 2018, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec et ;
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins douze (12) mois ;
- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins douze (12) mois ;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins douze (12) mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

Personne morale

- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 2 octobre 2018 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Beauharnois, ce 3 octobre 2018

Manon Fortier, greffière

AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de Beauharnois, les règlements suivants ont été adopté, à savoir :

- Règlement numéro 2018-13 modifiant l'article 2 et l'annexe «A» du Règlement numéro 2017-08 décrétant un taux de taxation des travaux d'entretien du cours d'eau de la Coulée des Poissant et sa branche 1 quant à l'imposition de la compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux
- Règlement numéro 701-33 modifiant le Règlement de zonage numéro 701, tel qu'amendé, aux fins de modifier les limites des zones H-111 et HC-215
- Règlement numéro 701-34 modifiant le Règlement de zonage numéro 701, tel qu'amendé, afin de modifier la grille des usages et des normes de la zone I-67 en y ajoutant l'usage spécifiquement permis g) établissement de transport et de camionnage de la sous-classe CE-2

Des certificats de conformité ont été émis par la MRC, pour les règlements numéros 701-33 et 701-34, le 20 septembre 2018.

Ces règlements sont déposés à mon bureau où toute personne intéressée peut les consulter aux heures ordinaires de bureau, soit de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 30, du lundi au jeudi et le vendredi, de 8 h à midi.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

Donné à Beauharnois, ce 3 octobre 2018.

Manon Fortier, greffière

Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans ce mensuel peut être reproduit avec mention de la source.

Conseillère aux communications :
Stéphanie Leduc Joseph

Agente d'information : Audrey Caza

Design graphique, rédaction et révision de textes : duval design communication



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

VILLE DE
Beauharnois



MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Linda Toulouse – Secteur de Pointe-du-Buisson

Jocelyne Rajotte – Secteur des Îles-de-la-Paix

Roxanne Poissant – Secteur de la Beauce

Guillaume Lévesque-Sauvé – Secteur des Moissons

Richard Dubuc – Secteur Saint-Louis

Alain Savard – Secteur du parc industriel

Bruno Tremblay – Maire

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 6 novembre 2018 à 19 h

HÔTEL DE VILLE

660, rue Ellice, bureau 100
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1

450 429-3546

ville.beauharnois.qc.ca

Suivez-nous sur : [f](#) [in](#) [t](#) [g](#)